

Les carnets de voyage du Comité de Défense des Bruyères



La communauté Angers Loire Métropole regroupe une population de 397 435 habitants répartis sur 33 communes et un territoire de 540 km²

Destination : La France : Angers

Chef-lieu du département de Maine-et-Loire dans la région Pays de la Loire. C'est la capitale historique et place forte de l'Anjou. Ses musées et son activité culturelle en font de nos jours un centre culturel important qui comprend notamment le château du Roi René construit au XIII^e siècle qui abrite la tenture de l'Apocalypse, le plus grand ensemble de tapisseries médiévales connu à ce jour. La commune est à la frontière du Val de Loire, classé au patrimoine mondial de l'Unesco depuis 2000, et du parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine. La richesse de son patrimoine lui vaut le label de ville d'art et d'histoire.

Et côté traitement des déchets, comment s'y prennent-ils ?



Située à Saint-Barthélemy-d'Anjou, l'unité Biopole, a ouvert ses portes aux déchets de l'agglomération d'Angers en février 2011. (90.000 tonnes d'ordures ménagères par an, avec biométhanisation et compostage).

Véritable modèle de en matière de nouvelles technologies, concentrant toutes les innovations en terme de gestion des déchets, cette usine est destinée à produire du gaz, de l'électricité et du compost à partir des ordures ménagères des habitants de l'agglomération pendant au moins 30 ans.

Mais surtout, il convient de souligner que les promoteurs et les élus ont tiré les leçons des échecs des usines existantes, en offrant toutes les garanties aux riverains inquiets...

« Au-delà de l'aspect high-tech de cet équipement, Biopole est garantie « sans bruit et sans odeurs », assure encore Gilles Mahé.

« Pas question de faire comme à Montpellier. Nous avons investi 800 000 € supplémentaires avec un traitement de l'air au charbon actif, un système d'extraction pour ne pas induire de poches d'air vicié, avec des voiles au-dessus des silos fermés... Tout le dispositif se trouve dans des bâtiments couverts et fermés avec circulation d'air ! », toujours selon Gilles Mahé, vice-Président d'Angers Loire Métropole. (Source : l'usine de Biopole « sans odeurs », maville.com)

Et que de précautions en effet : réseau aéraulique permettant le confinement et la captation des odeurs au plus près des sources, unité de désodorisation particulièrement performante, équipée de 4 tours de lavage indépendantes (double étage de traitement dissociant étape de dépoussiérage et lavage, second étage composé de biofiltres de dernière génération) et enfin traitement au charbon actif sur un troisième étage, permettant de capter les dernières molécules odorantes (les coquines ayant échappées à tout le reste !) **Un véritable plan anti-odeurs**, avec des technologies encore plus abouties que ce que l'on nous propose à Obourg !

Et comme partout, les riverains bénéficient des nuisances olfactives !

La malédiction s'abat inexorablement sur l'usine ! Eh oui, sitôt l'usine mise en route, voici les premières petites surprises pour les riverains. En janvier, le réseau sentinelle qui surveille le fonctionnement de l'usine a enregistré des nuisances durant 23 jours sur 31...et ces odeurs pénètrent à l'intérieur des maisons, y compris lorsque les fenêtres sont fermées. Les mouches sont aussi présentes en nombre, y compris l'hiver !

Et enfin, la cerise sur le gâteau : Les analyses de l'air effectuées aux abords de l'usine ont permis de détecter la présence de champignons, de moisissures et de bactéries aux noms très compliqués et dont on ne sait pas quels peuvent être les effets sur la santé humaine dans la durée. » (Source : St Barthélémy d'Anjou infoplus).

Ah zut, l'usine zéro odeurs ne sent pas très bon...Et le « pas question de faire comme à Montpellier » sonne comme un marteau piqueur dans une symphonie de Mozart...

Qui plus est, cette usine n'est absolument pas installée en milieu urbain, si ce n'est un lotissement en construction non loin de l'usine...Sans que les futurs acquéreurs n'aient été informés le moins du monde de tous ces petits détails ! En dépit de cet éloignement, la situation pour les riverains est insoutenable.

Des travaux d'assainissement ont déjà été effectués. Mais patatras, les nuisances sont toujours là !

« Le problème le plus difficile à traiter est celui des odeurs. Ce problème persiste malgré les aménagements qui ont déjà été effectués pour pallier les défauts constatés dans la chaîne de traitement ou le fonctionnement courant de l'usine et qui pourraient en être à l'origine. On comprend évidemment l'inquiétude grandissante des riverains qui sont indisposés très régulièrement dans un périmètre plus ou moins large en fonction de la direction du vent. Ils considèrent en outre que leurs propriétés ont déjà perdu beaucoup de leur valeur et qu'elles deviennent même invendables tant que la situation actuelle persistera... Ils ne sont donc pas prêts à lâcher quoi que ce soit et ils vont se regrouper en association et prendre un avocat pour mieux se défendre. Certains commencent aussi à se demander si l'air malodorant qui se propage dans l'environnement de l'usine, n'est pas chargé de bactéries et de micropolluants nuisibles à la santé des travailleurs de l'usine mais également de celle des riverains dans un rayon de quelques centaines de mètres... » Source : St Barthélémy d'Anjou infoplus.

Les carnets de voyage

du Comité de Défense des Bruyères

La relation avec le projet HYGEA :

Malgré la mise sous dépression, malgré les unités de désodorisation, malgré les biofiltres, malgré le charbon actif, malgré les coûteux investissements et travaux pour limiter les nuisances, il y a plus d'une molécule odorante qui a l'impertinence de se promener gaiement dans l'atmosphère. Elles sont ressenties dans un rayon de 2 km !!!!

Malgré les plaintes répétitives des riverains, les décideurs ont d'abord fait comme si de rien n'était, en prétendant que l'usine était encore en réglage... Mais en 2013, rien n'a changé. Les « nez » chargés de contrôler les mauvaises odeurs ont décompté en une année 180 jours de nuisances, et 80 jours d'invasions de mouches ! **« Biopole, c'est un fiasco. Comme toutes les usines de ce type. Les travaux d'amélioration n'ont rien donné. Biopole, il faudrait la mettre sous cloche pour qu'aucune odeur n'en sorte ! »** S'insurge un riverain dans les colonnes de Ouest France (4 mars 2013).

Et le résultat après un peu plus d'un an d'activité, c'est que tout le monde se retrouve devant le tribunal. Elus et industriels s'entredéchirent devant la justice !

En mars 2013, la presse s'est penchée sur cette situation catastrophique et c'est par leur intermédiaire que les riverains ont appris que les décideurs et **porteurs du projet s'entredéchirent devant la justice**, en raison du fiasco total de cette usine et des graves nuisances qu'elles perpétuent (exactement comme à Fos Marseille ou encore en Drôme, Ardèche, cf les chroniques de ces TMB).

Chacun se renvoie la balle pour se dégager de la responsabilité de l'échec du Biopole.

L'exploitant estime que le constructeur n'a pas bien réalisé son travail, les élus ayant poussé pour que l'usine se fasse en dépit des retours d'expérience catastrophiques se retranchent derrière les manquements des industriels... **Et pendant ce temps-là, les riverains sont démunis face aux nuisances, le coût du traitement des déchets explose, l'environnement est mis à mal et les déchets ne sont pas traités correctement.** (Ouest France, « *Polémique à Angers. Biopole, l'usine des déchets, au coeur d'une bataille juridique - « Faudrait la mettre sous cloche pour qu'aucune odeur ne sorte »* »)

ANGERS est-il l'exemple à suivre ?

Les concepteurs avaient pourtant étudié l'échec de Montpellier pour réaliser l'usine « zéro défaut ». Ils y ont mis, et de loin, les meilleures techniques disponibles pour éviter les nuisances olfactives et pourtant, cette toute jeune usine est devenue un scandale aux conséquences humaines, financières, environnementales et politiques dramatiques.

Aujourd'hui, à Angers, plus personne ne veut assumer ses responsabilités devant les citoyens ! **Une belle destination pour nos responsables politiques qui défendent le projet HYGEA!**